

# COMMUNE DE SAINT-LAURENT

## CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AOUT 2022

Le onze août deux mille vingt-deux, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué le 08 août 2022, s'est réuni à la salle de réunion de Saint-Laurent, sous la présidence de Madame Jocelyne TREVISAN, maire.

PRÉSENTS : TREVISAN Jocelyne, GHILARDI Stéphanie, DELOGE Stéphanie, TROUGNAC Marie-Claire, LONDERO Bernard, FRAU Emilie, DELMAS Manon, CLUA Guy.

ABSENTS, EXCUSES : HENAFF Ludovic, MINER Bernadette, GODEFROY Fabien, CUEVAS Patricia, LAFERRIERE Maxime.

POUVOIRS : GODEFROY Fabien à TREVISAN Jocelyne, CUEVAS Patricia à DELMAS Manon, LAFERRIERE Maxime à CLUA Guy.

Mme Stéphanie CHILARDI est nommée secrétaire de séance.

Madame le Maire propose au conseil municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour du Conseil Municipal, en second point afin de traiter l'arrêt maladie de la secrétaire de mairie.

### ORDRE DU JOUR :

- Lecture et approbation procès-verbal de la séance du 14/06/2022.
- Arrêt maladie de la secrétaire.
- Recensement de la population : réalisation en 2023.
- Création poste adjoint technique temps non complet école (cantine, garderie, entretien locaux) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et contrat temporaire du 01/09/2022 au 31/12/2022.
- Proposition de Territoire Energie 47 de procéder au recouvrement de la redevance pour occupation du domaine public par France Télécom, pour le compte de la commune.
- Renouvellement de la convention « école » avec la commune de Bazens.
- Contrat Alliance Forêts Bois pour le nettoyage des parcelles de merisiers et peupliers.
- Proposition de maintenance du défibrillateur.
- Les 47 ans des Astiaous : organisation, apéritif.
- Questions Diverses.

### LECTURE ET APPROBATION PROCÈS-VERBALE DU 14/06/2022

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le procès-verbal du 14/06/2022.

### ARRÊT MALADIE DE LA SECRÉTAIRE

Madame le Maire demande un avenant au contrat de Léa le temps de l'arrêt maladie d'Émeline.

Le conseil municipal, accepte majoritairement la proposition.

### RECENSEMENT DE LA POPULATION : REALISATION EN 2023

Le Conseil Municipal désigne le coordinateur communal et adjoints, l'agent recenseur reste à désigner. C'est approuvé à l'unanimité.

CREATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE TEMPS NON COMPLET ECOLE (CANTINE, GARDERIE, ENTRETIEN LOCAUX) A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023 ET CONTRAT TEMPORAIRE DU 01/09/2022 AU 31/12/2022

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la création du contrat temporaire, et majoritairement la création du poste d'adjoint technique.

PROPOSITION DE TERRITOIRE ENERGIE 47 DE PROCEDER AU RECOUVREMENT DE LA REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR FRANCE TELECOM, POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour la proposition de Territoire Energie 47.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION « ECOLE » AVEC LA COMMUNE DE BAZENS

Le Conseil Municipal est unanime pour le renouvellement de la convention.

CONTRAT ALLIANCE FORETS BOIS POUR LE NETTOYAGE DES PARCELLES DE MERISIERS ET PEUPLIERS

Le Conseil Municipal décide majoritairement d'autoriser madame le Maire à signer le devis.

PROPOSITION DE MAINTENANCE DU DEFIBRILLATEUR

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise madame le Maire à signer le contrat Silver

LES 47 ANS DES ASTIAOUS : ORGANISATION, APERITIF

Le Conseil Municipal organise une liste pour l'apéritif.

QUESTIONS DIVERSES

- **Fibre** : 50% de la commune couverte l'autre moitié en fin juin 2024.
- **Invitation GSL** : Octobre pour visiter gravière.
- **Café de la rentrée** : 1<sup>er</sup> Septembre 8h à 10h.
- **Restriction d'eau** : seront affichés à partir du 15 août.  
Les particuliers arrosage potager de 20h à 08h tous le reste est interdit.  
Pas d'arrosage pour les espaces verts. Terrain de sport 1 fois par semaine.

Séance levée à 19 h 30.